

L'INFORMATION SUR LA CHAÎNE ALIMENTAIRE ET LA TRANSPORTABILITÉ DES ANIMAUX

Une obligation pour janvier 2010

Les réglementations relatives aux règles d'hygiène dans l'Union européenne ont évolué ces dernières années. Un ensemble de textes, dit « Paquet hygiène » définit le nouveau cadre réglementaire.

Ces textes posent le principe de responsabilité de chaque opérateur de la chaîne alimentaire. En tant qu'éleveur, vous êtes donc responsable de la mise en œuvre et de la notification de vos pratiques en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire des aliments.

La santé des animaux, les pratiques d'élevage et l'environnement conditionnent la qualité sanitaire de la viande.

Ainsi, la réglementation exige que vous transmettiez à l'abattoir certaines informations considérées comme pertinentes au regard de la sécurité des aliments (Information sur la Chaîne Alimentaire). D'autres indications concernant l'aptitude au transport des animaux vers l'abattoir (transportabilité) et correspondant à des anomalies mineures, doivent également être notifiées à l'abattoir. Ces informations seront ensuite valorisées lors de l'inspection vétérinaire.


⇒ Pour répondre à cela, un nouveau bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir est mis en place.

Dans ce nouveau bon (page suivante), de nouvelles informations sont à transmettre obligatoirement à chaque départ d'animaux ou de lot(s) à destination de l'abattoir. Elles sont regroupées dans le tableau suivant :


CHAÎNE ALIMENTAIRE ET TRANSPORTABILITÉ (C.A.T.)				
J'ai des informations ⁽¹⁾ ou je n'ai pas d'information ⁽¹⁾ sur la chaîne alimentaire à transmettre à l'abattoir				
(1) rayer la mention inutile				
	INFORMATION	Nb anomalies		④ MARQUAGE
		Porcs	Réforme	
CHAÎNE ALIMENTAIRE	AIGUILLE(S) CASSÉE(S)			XXXXXX (*) et 2 boucles rouges
	ANTÉCÉDENTS DE SALMONELLOSE CLINIQUE	①	①	Aucun
	MESURE À GESTION PARTICULIÈRE, cochez : <input type="checkbox"/> Dioxine <input type="checkbox"/> Furan <input type="checkbox"/> PCB <input type="checkbox"/> Cadmium <input type="checkbox"/> Plomb <input type="checkbox"/> Radionucléides	②	②	Couleur rouge sur la tête (**)
TRANSPORTABILITÉ (***)	MESURE À CARACTÈRE EXCEPTIONNEL Corps étrangers, substance dangereuse (raticide,...) Précisez :	③	③	
	ABCÈS, BOITERIE			Couleur rouge sur la tête
	HERNIE			Couleur rouge sur la tête
	MORSURE DE QUEUE			
	RETOURNEMENT LIMITÉ DE VAGIN			
RETOURNEMENT LIMITÉ DE RECTUM				
	LÉSION CUTANÉE			

(*) : tatouage sur les deux épaules
(**) : si l'ensemble du lot est concerné, ne pas mettre de marquage particulier
(***) : se référer à la grille d'aide à la décision pour la transportabilité des animaux

COMMENTAIRES CHAÎNE ALIMENTAIRE ET TRANSPORTABILITÉ

 Il est impératif de rayer la mention inutile. Dans le cas contraire, les services vétérinaires décideront de l'opportunité de faire abattre les animaux.

Cela concerne uniquement les informations liées à la partie **CHAÎNE ALIMENTAIRE**

- ① Noter le nombre d'animaux concernés par un cas de salmonellose clinique (diagnostiquée par le vétérinaire et confirmée par le laboratoire), soignés et guéris.
- ② Cette information relative à un risque lié à un contaminant environnemental extérieur à l'élevage sera portée à votre connaissance, au préalable, par l'autorité administrative compétente. Noter le nombre d'animaux concernés.
- ③ Noter le nombre d'animaux concernés par ce type d'événement (ingestion de corps étrangers, de substances dangereuses,...).
- ④  Veiller à ce que le marquage réalisé soit conforme.

Se référer au guide et à la grille d'aide à la décision pour la transportabilité des animaux pour compléter cette partie du tableau. Noter le nombre d'animaux concernés dans la case correspondante.

Tout commentaire lié aux animaux concernés pourra être notifié dans cette case.

EVOLUTIONS DU BON D'ENLEVEMENT UNIPORC-OUEST

C.A.T = Chaîne Alimentaire et Transportabilité
 Noter le nombre total d'animaux concernés par une ou plusieurs anomalie(s) définie(s) dans le tableau Chaîne Alimentaire et Transportabilité.

Ex. : sur ce bon, vous livrez au total 105 porcs charcutiers dont 5 porcs charcutiers qui sont concernés par une information sur la chaîne alimentaire et transportabilité. Noter 5 sur la ligne "C.A.T."

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DES PORCS À L'ABATTOIR N° 0000001

Peñée et Classement par BP 580 22195 PLERIN CEDEX
 Tél. : 02 96 79 80 30
 www.uniporc-ouest.com

SITE PROPRIÉTAIRE DES ANIMAUX
 INDICATIF DE MARQUAGE: FR
 NOM: _____
 PRÉNOM: _____
 LIEU-DIT: _____
 CP: _____
 COMMUNE: _____

SITE D'ENGRASSEMENT SI DIFFÉRENT
 INDICATIF DE MARQUAGE: FR
 NOM: _____
 PRÉNOM: _____
 LIEU-DIT: _____
 CP: _____
 COMMUNE: _____

PORCS	CHAUFFEUR	
	NOMBRE	MORT
1 ^{er} LOT	100	
2 ^{ème} LOT		
3 ^{ème} LOT		
4 ^{ème} LOT		
C.A.T. (*)	5	
- 85 kg vif		
PORCELETS		
TOTAL	105	

ANIMAUX DE REFORME	CHAUFFEUR	
	NOMBRE	MORT
OOCHE		
OOCHE C.A.T. (*)		
VERRAT		
VERRAT C.A.T. (*)		
TOTAL		

(*) : Les animaux déclarés CAT doivent être détaillés dans le tableau «CHAÎNE ALIMENTAIRE ET TRANSPORTABILITE»

TOTAL GÉNÉRAL			
ELEVEUR	CHAUFFEUR	NOMBRE	MORT
		105	

TRANSPORTEUR: _____
 N° D'AGREMENT: _____
 CHAUFFEUR: _____
 IMMATRICULATION: _____
 ENLEVEMENT (Départ de voyage): LE / / à H
 DURÉE DU CHARGEMENT: H
 LE CAMION ÉTAIT VIDE AVANT LE CHARGEMENT: OUI NON
 TRANSFERT CAMION OU PASSAGE CENTRE D'ALLOTTEMENT
 DÉCHARGEMENT (à l'abattoir): LE / / à H

SIGNATURES
 ELEVEUR: _____ CHAUFFEUR: _____ ABATTOIR: _____

Notification: Je délègue la notification à l'abattoir. Sinon: Cochez la case si vous réalisez vous-même la notification.

CHAÎNE ALIMENTAIRE ET TRANSPORTABILITÉ (C.A.T.)
 J'ai des informations (*) ou je n'ai pas d'informations (*) sur la chaîne alimentaire à transmettre à l'abattoir.

INFORMATION	Nb anomalies		MARRIAGE
	Porcs	Boiteries	
AGUILLE(S) CASSEE(S)			X00000 (*) et 2 boucles rouges
ANTROPODENTS DE SALMONELLOSE CLINIQUE			Aucun
MESURE A GESTION PARTICULIÈRE, cochez: <input type="checkbox"/> Boiterie <input type="checkbox"/> CIPB <input type="checkbox"/> Cloué(e) <input type="checkbox"/> RAB <input type="checkbox"/> Redoublé(e) <input type="checkbox"/> Mesure à caractère exceptionnel. Corps étrangers, substance dangereuse (pesticide, ...) Pielé(e):			Couleur rouge sur le site (*)
ABCÈS, BOITERIE	5		Couleur rouge sur le site
HERNIE	2		Couleur rouge sur le site
MORSURE DE QUEUE			
RETOURNEMENT LIMITÉ DE VAGIN			Couleur rouge sur le site
RETOURNEMENT LIMITÉ DE RECTUM			
LESION CUTANÉE			

(*) : tatouage sur les deux épaules
 (*) : si l'ensemble du lot est concerné, ne pas mettre de marquage particulier
 (**): se référer à la grille d'aide à la décision pour la transportabilité des animaux.

COMMENTAIRES CHAÎNE ALIMENTAIRE ET TRANSPORTABILITÉ

INFORMATIONS QUALITÉ ET DIVERS
 DÉMARCHE QUALITÉ: VPF OCP LR **BIO** AUTRES
 DERNIER REPAS - DATE: LE / / à H (Jeûne ou nourriture vide)
 LOCAL DE STOCKAGE OUI NON à H

COMMENTAIRES SUR LE LOT

Ce bon sera obligatoirement signé par l'éleveur, le chauffeur et l'abattoir, faute de quoi toute contestation sur le nombre et l'heure sera sans objet. La mention «A recapter» ne doit pas figurer sur ce bon.

Exemplaire UNIPORC OUEST

Opérateur de Transport =
 Tout donneur d'ordre de transport de porcins : groupement, abattoir, OSP, négociant ou éleveur lui-même.

Usager =
 Tout donneur d'ordre d'abattage de porcins : boucher, charcutier, petit abattoir.

5 porcs ont 1 anomalie liée à la Chaîne Alimentaire. Rayer « je n'ai pas d'information sur la chaîne alimentaire à transmettre à l'abattoir ».

⚠ Un même porc peut être comptabilisé plus d'une fois dans le tableau C.A.T car c'est le nombre d'anomalie(s) qui importe.

Dans cet exemple, 5 porcs au total sont concernés : 3 sont porteurs uniquement d'abcès et 2 sont porteurs d'abcès et ont une hernie. Il faut donc remplir dans la case « abcès, boiterie » 5 (3 + 2), et dans la case « hernie » 2.

Remarque : 1 animal avec deux abcès = 1 anomalie

Notification des mouvements dans BDPORC :
 Cocher la case si vous ne souhaitez pas déléguer la notification à votre abattoir

Nouvelle information